

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FIF

# RAPPORT D'ACTIVITES

Abidjan, le 18 février 2007

## MOTS DE REMERCIEMENTS

Le Président Jacques ANOUMA saisit l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire 2006 de la Fédération Ivoirienne de Football pour renouveler ses sincères remerciements :

- au Chef de l'Etat et au Gouvernement Ivoirien
- aux clubs
- aux sponsors
- à la presse
- et à la population

pour leur contribution et leur soutien aux actions menées par la Fédération au cours de ces quatre dernières années.

## AVANT PROPOS

Par le passé, notre football a connu des moments de gloire sur le plan continental. La Coupe d'Afrique des Nations remportée en 1992 par les Eléphants au Sénégal, demeure l'un de ces instants mémorables, vécus par les sportifs ivoiriens.

Lorsque l'équipe fédérale actuelle accédait aux affaires, le football ivoirien était en plein doute. L'échec de notre participation à la CAN 2002 venait de déboucher sur un malaise au sein de notre discipline sportive.

La période transitoire de dix mois que nous avons eue l'honneur de diriger, a juste permis de circonscrire cette crise.

A la demande des clubs, nous nous sommes portés candidat. Et sur la base de notre expérience d'une vingtaine d'années, acquise dans le monde du football, nous vous avons proposé un projet porteur de nos ambitions pour le football ivoirien.

L'idée force de ce projet était de « gérer autrement ». Cette volonté d'agir différemment devait se traduire par la mise en œuvre d'une politique prenant davantage en compte les exigences de la gestion moderne, afin de franchir un palier supplémentaire au niveau mondial.

Durant les quatre années de notre premier mandat qui s'achève avec la tenue de la présente Assemblée Générale, nous nous sommes employés à travailler conformément aux engagements pris.

En tout état de cause, ces assises nous donnent l'opportunité de dresser le bilan du chemin parcouru. Ce que nous entendons faire sans complaisance.

## I- LES OBJECTIFS DU MANDAT

### **1- La modernisation de l'institution**

La valorisation des compétences

La transparence

L'informatisation et les moyens logistiques

### **2- L'accroissement des ressources financières**

Le sponsoring

La parafiscalité

### **3- Le renforcement de la politique de communication**

### **4- La promotion d'une culture de l'excellence**

### **5- L'amélioration du soutien aux clubs**

### **6- Le repositionnement du football ivoirien**

Au plan interne

Au plan externe

### **7- Le Mondial 2006**

La stratégie

Les éliminatoires

Les défis nés de la qualification

Résultats et enseignements

### **8- La politique de développement**

La détection

La formation

Les infrastructures

## II- LE BILAN SPORTIF

### **Au plan national**

Le championnat de première division

Les championnats de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> divisions

Le football corporatif

Le football féminin

Le football des jeunes

### **1- Aux plans africain**

Les clubs

Les sélections nationales

## **B/ SECURITE, COUVERTURE MEDICALE ET LITIGES**

### **1- La sécurité**

### **2- La couverture médicale**

### **3- La gestion des litiges**

## **C/ LE PUBLIC**

## CONCLUSION

# I- LES OBJECTIFS DU MANDAT

Conformément à notre vision du développement du football en Côte d'Ivoire, des objectifs clairs ont été fixés et une nouvelle politique a été définie.

## A- LES OBJECTIFS

Sur la durée du mandat, les objectifs étaient :

- La modernisation de l'institution
- L'accroissement des ressources financières de la FIF
- Le renforcement et l'amélioration de la politique de communication
- La promotion de la culture de l'excellence
- L'amélioration du soutien apporté aux clubs,
- Le repositionnement du football ivoirien à un meilleur niveau,
- La qualification de la Côte d'Ivoire au Mondial 2006,
- La consolidation et la pérennisation des acquis ( à travers la formation et le développement des infrastructures).

Pour atteindre ces objectifs, nous avons initié un nombre important d'activités et ouvert de nombreux chantiers.

Au terme de ce premier mandat, l'ensemble des diligences exécutées se présente comme suit.

### **1- La modernisation de l'institution**

Elle a pour maître- mots : la valorisation des compétences, la transparence, l'informatisation et l'accroissement de l'ensemble des moyens logistiques.

#### **a/ La valorisation des compétences**

A tous les niveaux, nous nous sommes employés à recruter en privilégiant les capacités professionnelles. Notre volonté étant de faire de la Fédération un pôle de compétences, aux plans administratif et technique, au service du football ivoirien. Un cadre réaménagé de gestion, intégrant de nouveaux organes a été mis en place. Il se présente comme suit :

► Le Comité exécutif. Composé de 25 personnes, il est l'organe de décision de la Fédération Ivoirienne de Football. Ses membres participent, sous l'autorité du Président de la FIF, à la définition de la politique de l'instance fédérale et à la gestion des affaires du football ivoirien.

► Les commissions permanentes. Au nombre de onze à notre arrivée, la FIF en compte aujourd'hui vingt. De nouvelles commissions ont donc été créées au cours de notre mandat, pour prendre en charge l'ensemble des domaines d'activités et des disciplines. Nos commissions sont des structures techniques qui délibèrent et mènent des activités pour le compte du comité exécutif.

► La Direction Générale. La création d'une Direction Générale est une innovation. En effet, jusque là, les tâches administratives étaient dévolues à un secrétaire général permanent, assisté d'une dizaine d'agents.

Aujourd'hui, nous avons une administration animée par un Directeur Général. Cette administration, composée de 48 permanents (donc salariés de la FIF), est l'organe chargé de mettre en œuvre la politique de la fédération telle que définie par le comité exécutif et son Président.

La Direction Générale comprend cinq départements : la Direction Technique Nationale (DTN), le Département Compétitions et Qualification (DCQ), le Département Communication (DCOM), le Département Finances et Comptabilité, le Contrôle de Gestion.

### **b/ La transparence**

Nous avons fait de la transparence une exigence de gestion. Elle est indispensable pour instaurer et préserver la confiance entre nous et les clubs, ainsi que les différents partenaires qui nous soutiennent.

La fédération étant l'émanation des clubs, la FIF ne pouvait être gérée loin des regards de ceux-ci. Nos relations avec les clubs ont été et seront toujours marquées par la concertation permanente. La conférence des présidents de club a, entre autres, été un cadre de dialogue et d'échanges très utile.

Nous avons également instauré une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, qui sanctionne par un quitus, la gestion de l'exercice. Depuis 2003, nous avons tenu à ce que nos états et rapports financiers soient certifiés par un commissaire aux comptes assermenté, et présentés au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Enfin, pour la réalisation des projets, un comité d'appel d'offres a été institué pour attribuer sans interférence, les marchés d'un certain montant engagé par la FIF.

### **c/ L'informatisation et les moyens logistiques**

Elle concerne les services administratifs de la FIF et particulièrement le Département chargé de la qualification et l'enregistrement des licences.

Nous avons procédé à la mise en réseau des services et augmenté le parc informatique qui est passé de neuf à une trentaine d'ordinateurs.

Notre programme de gestion des licences et des compétitions nous permet de juguler, un tant soit peu, les problèmes de fraude, en particulier la fraude sur l'identité. Avec la licence universelle, les photos d'identité sont désormais scannées, ce qui renforce la fiabilité du système. De 2002 à ce jour, nous disposons d'une base de données de 28947 licenciés. Un logiciel nous permet de réaliser la programmation des rencontres.

Pour répondre aux besoins des services, nous avons acquis onze véhicules neufs. Auparavant, la FIF ne disposait que d'une seule voiture.

## **2- L'accroissement des ressources financières**

### **a/ Le sponsoring**

Il nous est apparu indispensable d'élaborer une véritable politique de promotion avec pour objectif, à terme, d'assurer l'autonomie financière de la FIF. Des projets élaborés dans ce sens ont été soumis aux opérateurs économiques.

A ce jour, la FIF dispose d'un portefeuille de partenaires classés en fonction de leurs contributions dans les catégories suivantes :

- ▶ Partenaires leaders : la filière café-cacao à travers le FDPCC, la BCC, le FRC, l'ARCC et FGCCC ; et Orange Côte d'Ivoire ;
- ▶ Partenaires officiels : la SIR, Pétroci, la BNI, le groupe Bolloré, Côte d'Ivoire Télécom ;
- ▶ Fournisseurs officiels : Ulhsport, PUMA, Coca Cola ;
- ▶ Sponsors : LONACI, RTI
- ▶ Mécènes : Port Autonome d'Abidjan, SOGEPIE, CIDT, ATCI.

C'est le lieu de remercier toutes ces entreprises qui ont bien voulu nous faire confiance.

Toutes les conventions de partenariats signées avec le monde économique, nous ont permis de mobiliser, sur quatre ans, plus de 6 milliards pour le financement du football.

### **b/ La para- fiscalité**

Suite au retrait de Craven A alors unique sponsor de la FIF, nous avons approché le Ministère de l'Economie et des Finances à l'effet de compenser cette perte.

Dans ce cadre, il a été instauré un prélèvement sur le tabac au profit du football dans la loi de finances 2004. Sur trois ans, 2,6 milliards ont été mobilisés.

En votre nom à tous, nous voulons ici réitérer nos remerciements au Chef de l'Etat et au gouvernement, ainsi qu'à nos honorables députés pour avoir accepté de mettre ces moyens à notre disposition.

## **3- Le renforcement de la politique de communication**

Nous avons clairement fait le choix d'améliorer la communication aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du monde du football.

A cet effet, il a été créé une Commission de la Communication et de la Presse ainsi qu'un Département Communication. La commission élabore et suit la politique globale de communication sous l'autorité du Comité Exécutif. Quant au département, il gère les activités au quotidien. Plusieurs supports ont vu le jour.

En ce qui concerne la presse, nous avons un mensuel (FIF-Magazine) et un bi-mensuel (FIF-News) autofinancés par la publicité.

Un site Internet, nous permet d'être présent sur la toile, favorisant notre ouverture sur l'extérieur.

Il est important de noter que les publications et le site Internet contribuent à la recherche de financement en offrant des contre- parties en espaces publicitaires à nos différents partenaires.

Le département communication gère également les relations avec les médias nationaux et internationaux dans l'intérêt de la FIF et des clubs.

La nouvelle approche et les moyens engagés ont permis de donner aux clubs et à l'opinion une meilleure compréhension de notre politique et d'obtenir en retour leur soutien. Nous entendons poursuivre dans cette voie qui permet de renforcer la transparence.

#### **4- La promotion de la culture de l'excellence**

Nous estimons que les valeurs essentielles telles que le travail, le goût de l'effort, la recherche de la perfection et l'attachement à l'honneur de la nation sont indispensables pour bâtir un football fort. C'est pourquoi dès notre arrivée, nous avons institué les Oscars du football ivoirien pour célébrer les modèles et susciter la saine émulation au sein des générations montantes.

En toute circonstance, nous ferons toujours en sorte que le mérite soit au centre de notre philosophie.

#### **5- L'amélioration du soutien aux clubs**

A notre arrivée, la subvention annuelle était de :

- 12 millions par club de la D1
- 2 millions par club de la D2
- 1 million par club de la D3.

En 2006, c'est à dire au terme du premier mandat, la subvention a été portée à :

- 33 millions par club de la ligue 1 Orange, soit un taux d'accroissement de 175% ;
- 5 millions par club de la D2, soit un taux d'accroissement de 150% ;
- 4 millions par club de la D3, soit un taux d'accroissement de 300%.

#### **6- Le repositionnement du football ivoirien**

Il s'est effectué à deux niveaux : au plan interne et au niveau international.

##### **a/ Au plan interne**

Deux points illustrent cette nouvelle donne :

- le football comme puissant facteur d'unité et de cohésion nationales ;
- l'intérêt grandissant du produit football auprès des sponsors.

► Le football comme puissant facteur d'unité et de cohésion. Nous avons observé au cours de ces dernières années, notamment pendant les éliminatoires et la campagne du Mondial en Allemagne, une mobilisation populaire sans précédent autour de notre sélection nationale, malgré le contexte socio-politique que nous vivions.

A l'étranger, ce soutien populaire aussi bien de la part des Ivoiriens que des non-ivoiriens n'a jamais fait défaut à nos sélections, désormais sollicitées pour rencontrer les meilleures du monde.

Cette dynamique entretenue par nos excellents résultats sportifs doit être maintenue. Elle alimente pour partie l'intérêt des sponsors, soutiens indispensables de nos actions de promotion et de développement du football.

► L'intérêt grandissant du produit football auprès des sponsors. Sans sponsor il n'y a pas de football de haut niveau.

La défection au début de notre mandat du sponsor majeur ICC Craven A avait légitimement fait naître de sérieuses inquiétudes quant aux moyens dont nous pourrions disposer pour mener à bien les immenses chantiers que nous nous sommes engagés à réaliser.

C'est le lieu de rappeler que les importantes contributions des sponsors pour soutenir notre fédération, ce malgré la situation difficile de tous les opérateurs économiques, sont un indicateur essentiel de l'attrait sans cesse croissant que représente le produit football dans notre société.

Nous devons cependant, pour préparer les échéances futures qui exigent davantage de ressources financières, rester imaginatifs et rigoureux afin que le partenariat soit bénéfique, pour toutes les bonnes volontés qui viendront apporter leur concours au développement du football par le sponsoring.

### **b/ Au plan externe**

Notre action au plan externe a pris deux directions essentielles :

- explorer toutes les voies de coopération ;
- renforcer notre présence dans les instances dirigeantes internationales.

La coopération est un volet important. Nous avons besoin du soutien de nos homologues du monde entier. Les échanges avec ceux-ci nous permettent d'améliorer nos acquis.

Nous inscrivons notre action dans la durée et devons nous inspirer des enseignements et méthodes de travail de ceux qui dans ce domaine font référence.

Au cours de notre mandat, nous avons noué beaucoup de contacts et effectué de nombreuses visites de travail auprès de fédérations sœurs en France, en Allemagne, en Autriche, en République Tchèque et auprès de la Confédération Asiatique de football en Malaisie.

Ces visites furent aussi bien enrichissantes que rassurantes quant aux bonnes dispositions de nombreux pays à apporter par divers moyens leur appui ou participation aux projets de développement de notre football.

Des accords de coopération ont été conclus avec la fédération Burkinabè.

Des projets existent avec les fédérations de la Suède, de la Libye, du Gabon et le club français du Mans.

Par ailleurs, nous avons reçu la visite d'une délégation de la fédération malienne conduite par son Président M. Salif Kéïta dès son élection.

Nous pouvons nous flatter de savoir que notre organe devient progressivement une référence sur le continent.

Le second volet de notre bataille consistait à faire en sorte que notre présence dans les instances dirigeantes du football africain et mondial soit renforcée.

Au niveau régional, nous procédons progressivement à la réorganisation de l'Union des Fédérations Ouest Africaine (UFOA) dont la direction nous a été confiée par voie électorale en avril 2004.

En outre, nous avons réussi avec le soutien des plus hautes autorités de l'Etat de Côte d'Ivoire, à dégager les ressources nécessaires à l'organisation de la première compétition de l'UFOA à Bamako au Mali, après une longue période de léthargie.

Au cours de ce mandat, trois nouvelles personnalités sportives ont été admises au sein des commissions permanentes de la CAF. Ce sont MM :

- Jacques Anouma, Commission Finances puis Commission des Compétitions et actuellement Commission chargée des Associations Nationales ;
- Roger Ouégnin : Commission d'Organisation des Compétitions Inter-Clubs ;
- Djédjé Benjamin : Commission chargée des Compétitions de Jeunes.

Ils y ont rejoint MM.

- Dieng Ousseynou : Commission Juridique et du Statut du Joueur ;
- Simplicie De Messe Zinsou : Commission d'Organisation de la CAN ;
- Ouattara Hégau : Commission des Médias.

M. Diallo Ousseine précédemment membre de la Commission des Jeunes, participe également aux activités de la Confédération au niveau des experts et anciens amis de la CAF.

Au plan mondial, nous avons été membre de la commission recours de la FIFA lors de la coupe du monde 2002, et à ce jour nous siégeons à la Commission d'Organisation du Mondial Junior.

En janvier 2006, nous avons eu l'honneur d'être élu au sein du Comité Exécutif de la FIFA où nous prendrons fonction à partir de mai 2007.

La voix de la Côte d'Ivoire et de son football est désormais audible et lisible dans tous les centres de décisions autorisés. Il nous appartient d'en faire un bon usage en nous illustrant d'abord par des résultats sportifs conformes à nos immenses potentialités.

## **7- Le Mondial 2006**

En accédant à la présidence de la FIF, nous nous sommes fixés comme principal objectif au plan sportif, la qualification de la sélection nationale senior au Mondial 2006.

Avec le soutien et la mobilisation de tous, cet objectif a été atteint.

La qualification à ce Mondial est le résultat d'une stratégie élaborée et mise en œuvre avec détermination.

### **a/ Stratégie et démarche du Mondial 2006**

La stratégie mise en place pour la qualification au Mondial 2006 s'articule autour des points suivants :

► La réorganisation de l'encadrement technique des Eléphants. Elle s'est traduite par :

- le recrutement d'un entraîneur de haut niveau : Robert Nouzaret puis Henri Michel
- la définition d'objectifs clairs
- la liberté (carte blanche) donnée à l'entraîneur dans la conduite de sa mission ;
- des moyens mis à la disposition de l'entraîneur pour sélectionner en équipe nationale tout athlète ivoirien évoluant à l'étranger et capable de renforcer l'équipe ;
- le respect scrupuleux du calendrier de préparation fixé par l'entraîneur.

► L'assainissement de l'environnement de la sélection. Il a consisté à :

- clarifier les critères de détermination des primes de match ;
- instaurer la confiance par le respect des engagements ;
- manifester de l'intérêt pour la carrière des athlètes ;
- sensibiliser sur l'importance de la sélection nationale ;
- réarmer moralement pour disposer d'un groupe motivé ;
- associer les joueurs à la prise de décision.

► La mobilisation nationale. Il s'agissait de canaliser toutes les énergies pour la réalisation de l'objectif visé. Des actions ont été menées en direction :

- des dirigeants sportifs ;
- des autorités administratives, politiques et religieuses ;
- des sponsors ;
- de la presse ;
- de la population.

## **b/ Les éliminatoires**

Le tirage au sort a placé notre pays dans une poule baptisée groupe de la mort composé du Cameroun, de l’Egypte, de la Libye et du Bénin.

Avec sept victoires, deux défaites et un match nul, la Côte d’Ivoire s’est hissée à la 1<sup>ère</sup> place du groupe obtenant son ticket pour le Mondial 2006.

## **c/ Les défis nés de la qualification**

Une fois la qualification acquise, des défis d’une autre nature nous attendaient : faire honneur à la Côte d’Ivoire et au continent africain tout entier à travers une prestation de qualité.

Pour atteindre cet objectif, nous avons agi à deux niveaux :

Au plan sportif : en garantissant une préparation de qualité à la sélection ;  
Au plan institutionnel : en prenant l’initiative de fédérer, à travers le Centre de Promotion de l’Investissement en Côte d’Ivoire (CEPICI), toutes les initiatives économiques et autres, pouvant contribuer à redorer l’image de la Côte d’Ivoire.

► La préparation sportive. Elle s’est articulée autour des points suivants :

- Connaissance et maîtrise de l’environnement du Mondial par le staff administratif et technique à travers des missions et la participation aux séminaires FIFA ;
- Renforcement de l’encadrement technique : recrutement de M. Gérard Gili comme entraîneur adjoint ;
- Regroupements et matchs amicaux de niveau mondial ;
- Suivi médical rigoureux des athlètes ;
- Choix du camp d’entraînement à Niederkassel conformément aux attentes de l’encadrement technique.

► Au niveau institutionnel. Cela a consisté à la :

- Mobilisation des autorités et de la population autour du slogan : « Tous derrière les Eléphants » ;
- Mobilisation des moyens financiers ;
- Commercialisation de tickets ;
- Mise en place de circuits par le Centre d’Etudes et de Promotion des Investissements en Côte d’Ivoire (CEPICI) ;
- Désignation d’une délégation officielle non sportive conduite par des membres du gouvernement.

## **d/ Résultats et enseignements**

### **► Au plan sportif**

● A l'image des éliminatoires, notre pays s'est une fois encore retrouvé dans le groupe de la mort avec : l'Argentine, les Pays-Bas et la Serbie Monténégro. Avec deux défaites et une victoire, il a occupé la 3<sup>ème</sup> place derrière les favoris : Argentine et Pays-Bas et s'est classé à la 19<sup>ème</sup> place sur 32 pays présents au Mondial 2006. Depuis notre participation au Mondial, la Côte d'Ivoire occupe la 18ème place au classement FIFA et fait désormais partie des vingt meilleures nations de football dans le monde.

● Nous devons faire de sorte à nous maintenir durablement dans l'élite mondiale. C'est pourquoi nous entendons consacrer les retombées financières du Mondial :

- au renforcement de l'aide aux clubs ;
- à la formation ;
- au développement des infrastructures ;
- et à l'amélioration des conditions des sélectionnés.

► En terme d'image. De grandes chaînes internationales ont suivi et diffusé des images des Eléphants, de la préparation jusqu'au déroulement de la compétition. Ces médias ont ainsi projeté à travers le monde, une image positive de l'équipe nationale et partant du pays tout entier. Sous réserve du bilan exhaustif qui sera présenté par le CEPICI, nous pouvons affirmer que le pari de l'image pendant le Mondial a été relevé, si l'on en juge par la sympathie manifesté vis à vis de notre sélection et de notre pays.

## **8- La politique de développement**

Notre politique de développement tourne autour de trois axes :

- la détection ;
- la formation;
- et les infrastructures.

### **a/ La détection**

La détection des talents constitue une préoccupation pour tout dirigeant avisé et soucieux de préparer la relève.

Nous n'avons pas perdu de vue cette préoccupation et grâce au partenariat avec Cote d'Ivoire Télécom conclu depuis le 12 juillet 2002, la compétition des jeunes s'est déroulée de façon satisfaisante sur toute l'étendue du territoire national, dans les catégories junior, cadette, minime et pupille.

En termes de statistiques, on dénombrait 8115 jeunes joueurs évoluant dans les 368 équipes engagées, à savoir : 251 AFAP et 117 clubs.

### **c/ La formation**

L'engouement extraordinaire suscité ces dernières années par le phénomène football chez les jeunes, leurs parents, et les encadreurs sportifs, a eu pour conséquence, une véritable explosion des centres de formation dans notre pays.

Dans ce domaine, l'Asec Mimosas est un modèle et mérite qu'un hommage lui soit rendu.

Nous saluons les mérites des promoteurs et promotrices de ces initiatives forts louables destinées à encadrer, former et promouvoir nos jeunes en vue de garantir des succès sportifs à nos clubs et sélections nationales. Cependant, nous avons le devoir d'éviter que s'instaure une anarchie dans ce secteur et de veiller au respect d'un certain nombre de normes indispensables au fonctionnement de ces centres.

C'est dans ce contexte que la commission des compétitions de jeunes et la Direction Technique Nationale ont organisé en mai et juin 2006 une caravane qui a parcouru tout le pays afin d'évaluer les centres, leur potentiel humain, leurs infrastructures sportives, leur matériel didactique etc.

S'agissant de l'organisation et de l'assainissement des AFAF, un travail important a été entamé mais beaucoup reste à faire.

Vu le caractère de plus en plus sélectif de l'accès aux clubs évoluant régulièrement dans les compétitions de haut niveau, nous explorons également les voies et moyens d'associer notamment le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP) à une réflexion en vue de permettre aux jeunes fréquentant les centres de formation d'acquérir parallèlement une formation susceptible de constituer une alternative viable pendant leur carrière de footballeur ou après celle-ci.

Cette réflexion prend également en compte la mobilisation de ressources dans nos régions pour la création de collèges et lycées sportifs permettant une combinaison gagnante sport-études.

C'est en créant un cadre adéquat et propice à l'épanouissement optimal de nos jeunes que le positionnement nouveau de notre football restera une référence en Afrique et dans le monde.

### **b/ Le développement des infrastructures**

Malgré l'environnement très difficile pour les raisons que nous connaissons tous depuis 2002, il fallait agir dans ce domaine qui demeure un axe hautement prioritaire.

Nous avons entrepris en début de mandat, de réhabiliter toutes les pelouses sur les stades susceptibles d'accueillir nos compétitions. C'est ainsi que des fonds ont été alloués aux Présidents des clubs d'Anyama, de Korhogo et au Maire de Bouaflé. Ces expériences menées à titre pilote se sont avérées malheureuses.

Cependant, nous pouvons être satisfaits des travaux initiés en ce qui concerne :

► Le Centre d'Entraînement de Bingerville . C'est précisément le 2 Novembre 2002 que la FIFA a pris la décision de sélectionner notre pays, à travers son Comité Exécutif, pour faire partie des bénéficiaires de l'aide financière allouée dans le cadre de son Programme Goal 1.

Nous nous sommes attelés dès que les conditions ont été réunies à entamer la construction de ce haut lieu du football qui servira à la formation des cadres techniques, des dirigeants, des arbitres et surtout au regroupement de nos équipes nationales.

Les travaux de ce centre sont en cours. Au stade actuel, les travaux relatifs aux aires de jeu ont été achevés ainsi que le bâtiment abritant les bureaux. Ceux destinés à l'hébergement sont en cours de réalisation. Le centre a reçu récemment la visite de Monsieur l'Ambassadeur de France en Cote d'Ivoire qui impressionné par l'œuvre, a promis un appui pour lequel nous lui adressons par anticipation notre gratitude. Il est prévu d'autres visites d'ambassadeurs de pays amis de la Cote d'Ivoire qui nous l'espérons réagirons dans le même sens.

Notre rêve serait de pouvoir offrir à chacune des grandes régions de notre pays, un centre technique régional qui serait le prolongement de ce qui se fait à Bingerville.

► Les autres travaux. Nous avons effectué d'importants travaux au stade Félix Houphouët-Boigny et des travaux de réhabilitation de certaines pelouses notamment celles du stade Robert CHAMPROUX et du Parc des Sports en terrains synthétiques.

C'est donc le lieu de lancer un appel aux conseils généraux afin qu'ils se penchent sur le volet des infrastructures, préalable à toute politique réaliste de développement du sport en général, et du football en particulier.

## **II- LE BILAN SPORTIF**

A ce niveau, l'enjeu était d'arriver à organiser les différentes compétitions avec la plus grande efficience, en ce qui concerne :

- la formule des compétitions ;
- la sécurité ;
- la couverture médicale ;
- la gestion des litiges.

### **A/ LES COMPETITIONS**

#### **1- Au plan national**

##### **a/ Le championnat de première division**

Pour la saison 2002/2003, le championnat national de première division s'est déroulé avec une formule à deux poules, de huit équipes chacune, soit seize équipes ; comme les années précédentes. Depuis la saison 2003/2004, le comité exécutif a décidé d'organiser un championnat classique à poule unique comprenant 14

équipes. Ce changement nous a été inspiré par des considérations d'ordre technique.

En effet, il est généralement admis qu'une moyenne de 25 matches par saison est recommandée par équipe, pour avoir des joueurs compétitifs, au plan international.

Aux termes du contrat de partenariat conclu avec la société de téléphonie mobile ORANGE Côte d'Ivoire, le championnat de D1 a pris la dénomination de Championnat de Ligue 1 Orange en 2005/2006.

Si tous les clubs sont à saluer pour leurs efforts soutenus, il convient d'insister particulièrement sur la persévérance des clubs dits déplacés, qui du fait de la situation socio-politique du pays, ont été amenés à se délocaliser.

Il s'agit du Sabé Sports de Bouna, du Denguélé d'Odienné, du Club Omnisports de Korhogo, de l'ASC Man qui ont bénéficié de subventions spéciales.

Les résultats sportifs des quatre dernières saisons sont :

**Championnat de D1 :**

- Champion 2002/2003 : Asec Mimosas
- Champion 2003/2004 : Asec Mimosas
- Champion 2004/2005 : Asec Mimosas
- Champion 2005/2006 : Asec Mimosas

**Coupe nationale :**

- Vainqueur 2002/2003 : Asec Mimosas
- Vainqueur 2003/2004 : Co Bouaflé
- Vainqueur 2004/2005 : Asec Mimosas
- Vainqueur 2005/2006 : Issia Wazi

**Coupe Houphouët-Boigny :**

- Vainqueur 2003/2004 : Africa SN
- Vainqueur 2004/2005 : Asec Mimosas
- Vainqueur 2005/2006 : Séwé Sports de San Pédro

Au vu de ces résultats, l'Asec Mimosas mérite d'être félicité pour avoir d'une part remporté tous les titres au cours de la saison 2004/2005 et d'autre part pour ses quatre titres consécutifs de champion de Côte d'Ivoire.

***b/ Les championnats de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> divisions***

Les championnats de D2 et de D3 ont été organisés dans le même esprit que celui de D1, c'est à dire en recherchant l'efficacité.

► Championnat de D2. Jusqu'en 2002, le championnat de D2 a conservé la formule d'une compétition regroupant 36 équipes réparties en six poules de six clubs chacune.

A partir de la saison 2004/2005, le championnat de D2 s'est joué avec 26 clubs, puis en 2005/2006, avec 24 clubs répartis en quatre poules de six équipes chacune. La montée en D1 se disputait lors d'une deuxième phase. Au cours de celle-ci, les premiers de chaque poule sont opposés en deux rencontres croisées, dont les deux vainqueurs accèdent à la D1.

► **Championnat de D3.** Dans cette catégorie, on note la même évolution que dans le championnat de D2. En effet, on comptait en 2002, 48 clubs. Dès la saison 2004/2005, le nombre d'équipes a été ramené à 36, réparties dans un championnat de six poules de six équipes chacune.

A l'issue de la première phase, les premiers de chaque poule se rencontrent en trois matches croisés, et les vainqueurs accèdent à la D2. Il en est de même pour le meilleur perdant.

### **c/ Le football corporatif**

En raison de la situation socio-économique difficile, le championnat de 2002/2003 n'a connu que la participation de 6 entreprises sur 12 attendues. Toutefois, la Fédération par le biais de la Commission du Football Corporatif, ne ménage aucun effort pour susciter le retour des entreprises qui ont suspendu leur participation. Il faut saluer la participation de nouvelles équipes, soit 8 au total, pour la saison 2003/2004 et 9 pour la saison 2004/2005. Cependant, pour la saison 2005/2006, seulement 7 équipes se sont engagées. Les démarches en cours annoncent de bons présages puisque une dizaine d'équipes sont attendues pour 2007.

### **d/ Le football féminin**

Les compétitions au plan national (Championnat et Coupe de la Fédération) se déroulent de façon régulière, avec l'apport de la FIFA, à travers le Programme d'Assistance Financière, dont la quote-part est passée de sept millions en 2003 à 13 millions depuis 2005. A cela s'ajoute la quote-part accordée par la FIF qui est passée de dix à quinze millions de F CFA. Dix clubs prennent part régulièrement aux compétitions du football féminin.

### **e/ Le football des jeunes**

Perçu comme le vivier du football ivoirien par l'instance fédérale, le football des jeunes bénéficie d'une attention particulière axée sur la formation des jeunes, la compétition des jeunes et la constitution des équipes nationales des jeunes.

En ce qui concerne la compétition des jeunes, grâce au partenariat avec Côte d'Ivoire Télécom, toutes les éditions depuis 2002/2003 ont connu un réel succès. En effet, plus de 8 000 jeunes provenant des clubs de D1, D2 et D3 et des Associations de Football Affiliées à la FIF (AFAF) ont pris part à la compétition dans les catégories suivantes : pupille, minime, cadette et junior.

Cette compétition qui couvre toute l'étendue du territoire national suscite toujours, au fil des saisons, autant d'engouement.

L'objectif de ces compétitions est de permettre aux techniciens d'évaluer le travail de formation et de repérer des jeunes, appelés à prendre part aux compétitions internationales.

## **2- Au plan International**

### **a/ Les Clubs**

Les changements opérés par la CAF (Confédération Africaine de Football), dans l'organisation des compétitions africaines des clubs, à partir de 2004, permettent à la Côte d'Ivoire d'avoir quatre représentants : deux en ligue des Champions et deux autres en Coupe de la Confédération.

Les clubs engagés dans les compétitions africaines ont perçu 5 millions par tour. Ainsi en 2006, 50 millions ont été alloués aux deux clubs engagés en ligue des champions et 30 millions aux deux autres qui étaient en course pour la coupe CAF.

Si la participation des clubs ivoiriens à ces différentes compétitions n'a pas rapporté de lauriers, il faut néanmoins féliciter l'équipe de l'Asec Mimosas, qui a atteint les demi-finales de la ligue des Champions, en 2006. La Fédération continuera d'apporter son appui financier pour les 16èmes et 8èmes de finale et réfléchit aux possibilités de l'améliorer afin de leur permettre d'aller plus loin dans les compétitions.

### **b/ Les sélections nationales**

► **Les seniors.** La qualification de l'équipe nationale à la CAN Egypte 2006 a permis à la Côte d'Ivoire de renouer avec cette compétition, de laquelle elle était absente en 2004, après une participation décevante à la CAN Mali 2002 (16<sup>ème</sup> sur 16 équipes).

Une bonne performance a été réalisée à la CAN Egypte 2006, puisque nos Eléphants ont terminé vice - champions.

Ce parcours a hissé la Côte d'Ivoire au troisième rang africain, derrière le Nigeria et le Cameroun, dans le classement FIFA. La CAF a décerné à la Côte d'Ivoire le titre de meilleure équipe africaine en 2005.

► **Les espoirs.** Pour cette catégorie, malgré l'absence de compétitions, la Fédération a mis un point d'honneur à entretenir la sélection nationale pour des échéances futures.

Plusieurs regroupements ont été organisés sur place et à l'étranger.

► **Les juniors.** Après quatre années d'absence sur l'échiquier continental, l'équipe nationale des moins de 20 ans s'est qualifiée pour la CAN Junior Burkina Faso 2003, où elle s'est classée deuxième. Sous la houlette de feu Mama Ouattara, cette performance a ouvert la porte du Mondial des juniors aux Eléphants qui ont atteint le deuxième tour de cette compétition pour la première fois en cinq participations. En 2005, les Juniors ivoiriens se sont qualifiés pour la phase finale de la CAN de leur catégorie au Bénin. Cette campagne n'a pas été fructueuse puisque nos représentants ont été éliminés au premier tour. Pour la CAN Congo 2007, les

moins de 20 ans (U20) étaient encore au rendez-vous avec l'équipe dirigée par le technicien français Michel Troin. Mais les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos espérances.

► Les cadets. Les U17 ont été particulièrement brillants en 2005. Ils se sont qualifiés pour la CAN en Gambie, où ils ont occupé la troisième place, prenant par la même occasion le chemin du Mondial au Pérou. C'était notre deuxième participation depuis 1987.

► La sélection féminine. La FIF s'est engagée à promouvoir le football féminin ivoirien sur l'échiquier international. L'équipe nationale a été confiée à la Direction Technique Nationale. Nos clubs ont participé à tous les tournois sous régionaux. Nous avons enregistré deux participations infructueuses aux éliminatoires de la CAN en 2002 et en 2006.

## B/ LA SECURITE, LA COUVERTURE MEDICALE ET LES LITIGES

### **1- La sécurité**

Elle fait partie des préoccupations majeures de la FIFA. En ce qui nous concerne, des dispositions ont toujours été prises pour assurer la sécurité lors des compétitions nationales et internationales.

Sur quatre ans, près de 11.000 éléments des forces de défense et de sécurité (dont 3010 au titre de l'année 2006) ont été déployés pour sécuriser les compétitions. Certaines défaillances ayant été constatées, la commission sécurité a arrêté des mesures plus rigoureuses en liaison avec les autorités de police.

A notre initiative et avec le concours de l'ONS, des investissements ont été réalisés pour permettre au stade Houphouët-Boigny de répondre aux normes exigées par la FIFA en matière de sécurité des stades. Lors de sa récente visite d'inspection, M. Walter GAGG responsable de la sécurité des stades à la FIFA, a apprécié nos efforts à leur juste valeur et formulé des recommandations relatives aux conditions d'hygiène du stade Houphouët-Boigny qui seront prises en compte.

C'est le lieu de remercier l'ONS et les autorités des Forces de Défense et de Sécurité pour leur soutien en espérant que notre collaboration ira en s'améliorant.

### **2- La couverture médicale**

Il a été mis à la disposition des médecins des troussees médicales fonctionnelles qui leur ont permis d'assurer correctement la couverture médicale des compétitions.

Chaque année, depuis notre arrivée environ 88 médecins et 35 paramédicaux sont programmés à tour de rôle sur les différents stades. Au sein des ligues, un médecin a été désigné pour présider la commission médicale.

Nous avons enregistré :

- Championnat de ligue 1 Orange : 548 interventions médicales par an sur le terrain soit en moyenne 5,4 interventions par match ;
- Championnat de D2 : 695 interventions par an sur le terrain soit 6,15 interventions par match ;

- Championnat de D3 : 340 interventions par an sur le terrain soit une moyenne de 5,5 par match ;
- Championnat régional : 298 interventions par an sur le terrain soit 5,48 par match ;
- Championnat AFAF : 251 interventions par an sur le terrain soit 5 interventions par match.

A toutes ces interventions, il faut ajouter celles qui ont été menées lors des rencontres de la coupe nationale, des matchs internationaux des différentes sélections et des clubs engagés dans les compétitions CAF.

Nous disposons au stade Houphouët-Boigny d'une infirmerie pour les premiers soins et la mise en observation ; nous y avons aussi une salle anti-dopage répondant aux critères internationaux.

Sur nos instructions, la commission médicale de la FIF a déterminé l'âge physiologique chez les moins de 15 ans (U 15), ce qui a permis de déceler et d'écarter les fraudeurs.

### **3- Les litiges**

Les commissions de la FIF ayant en charge l'examen des questions liées à la déontologie, à l'éthique sportive, aux litiges et aux conflits, ont eu à connaître un nombre important d'affaires.

Au niveau de la Commission Centrale des Règlements et des Pénalités (CCRP), chargée de juger en premier ressort les faits survenus sur l'aire de jeu, dans la main courante et dans les vestiaires, on dénombre 163 affaires.

Au niveau de la Commission de Discipline et de Réglementation (CDR), compétente pour statuer en premier ressort, sur les faits et actes commis en dehors de l'aire de jeu, de la main courante et des vestiaires, qui sont contraires à l'éthique sportive et de manière générale aux règlements de la FIF, il a été enregistré 30 affaires en quatre ans.

Quant à la Commission d'appel, chargée de trancher en second ressort les litiges jugés en premier ressort, elle a eu à examiner 28 affaires en quatre ans.

La nature de ces affaires concerne principalement : la corruption, la fraude sur l'identité des joueurs, la méconnaissance des textes réglementaires de la FIF (problème de procédure, droits d'enrôlement, délais d'appel), le non respect des clauses de contrat entre clubs et leurs employés, défaut d'autorisation médicale, faux et usage de faux.

A ces faits, nous pouvons ajouter les arbitrages opérés par la FIF lors des conflits au sein de certains comités directeurs de club.

Pour régler toutes ces affaires, la FIF s'en est tenue strictement aux dispositions prescrites par ses textes ou le cas échéant par celles de la CAF et de la FIFA.

Le principal enseignement est que tout cela pose encore le problème de la formation et de la sensibilisation des dirigeants aux textes en vigueur. Nous entendons nous y employer.

## C/ LE MANQUE D'INTERET DU PUBLIC POUR NOS COMPETITIONS

Malgré les efforts déployés aussi bien par la Fédération que par les clubs, le public sportif n'a manifesté pratiquement aucun intérêt pour les compétitions nationales. Les matchs se sont déroulés dans des stades désespérément vides. Très peu de sponsors se sont empressés autour des équipes.

Depuis quatre ans, l'organisation des compétitions a été déficitaire pour la FIF. A titre d'exemple, les compétitions en ligue 1 Orange ont été financées en 2006 à hauteur de 68 millions pour un retour de financement de deux millions soit un déficit de 66 millions de F CFA. La situation est encore plus catastrophique en D2-D3 où les rencontres se sont souvent jouées à huit clos.

Nous vous ferons part de nos propositions pour faire face à cette situation. Mais vu sa gravité, vos contributions à la recherche de solutions éventuelles seraient les bienvenues.

**Mesdames et Messieurs. Au terme de ce premier mandat, nous pouvons affirmer que notre football a pris une bonne direction, celle qui devrait lui permettre de s'installer définitivement parmi l'élite mondiale. Avec votre concours nous entendons agir et faire en sorte qu'il en soit ainsi.**